

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_ Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(9\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Jean Calisti, 3 février 1868](#)

Jean-Baptiste André Godin à Jean Calisti, 3 février 1868

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [3 février 1868](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Calisti, Jean](#)

Lieu de destination Laon (Aisne)

Description

Résumé Calisty a informé Godin qu'Hincellin a été nommé instituteur adjoint au Nouvion. Godin apprend à Calisti qu'Hincellin a refusé cette nomination pour des motifs qu'il lui expliquera. Godin demande à Calisti si Hincellin est libre de partir, car Poëtte doit prochainement arriver.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familièrè](#)

Personnes citées

- [Hincellin \[monsieur\]](#)
- [Poëtte, Alexandre Onésime](#)

Lieux cités [Le Nouvion-en-Thiérache \(Aisne\)](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (9)

Collation2 p. (253r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 17/12/2023

3 février

253

À Monsieur Latit

Monsieur

J'ai bien vu la lettre que vous
m'avez fait l'honneur de m'écrire
au sujet de la nomination
de M. Lamoignon comme instituteur
ad joint au nouveau division que je
me suis imposé de lui faire connaître
vous avez eu l'honneur de lui une
lettre par laquelle il me dit vous faire
connaître son refus et les motifs qui le
font savoir sur ce de vous à ce sujet
ce n'est pas il peut être libre quand il
le verra son père et M. Lamoignon
pour ce faire. Il ne me dit pas au
certainement que ne peut être qu'un motif
qui a de vous expliquer lui-même
je vous remercie Monsieur de l'obligeance
et de l'empressement que vous avez mis
à me mettre en rapport avec M. Lamoignon
j'ai bon espoir en la capacité
vostre de M. Lamoignon l'assurance
de mes sentiments de parfaite considération

Lamoignon